

BÉOST

Les traditions à l'honneur pour les fêtes de la Saint-Jacques



Musiciens et chanteurs à la sortie de la messe. Francis Masson

Béost fêtait son patron saint Jacques ce week-end des 25 et 26 juillet. Vendredi soir, le concert d'Aquiù Project lançait le programme. Les convives du repas sous chapiteau samedi soir ont résisté à une météo capricieuse, tout comme les participants de la retraite aux flambeaux.

Plus clémente dimanche, elle a accompagné musiciens et chanteurs à la sortie de la messe. Tous se sont retrouvés pour le bal osalois place du Cantou, puis pour l'apéritif offert par la municipalité. Aubades et bal nocturne ont clôturé, dans un bel esprit, ces journées de traditions.



Les festivités allaient bon train. Francis Masson

SÉVIGNACQ-MEYRACQ

Quatre-vingt-quinze personnes à la collecte de sang



La quatrième collecte de sang de l'année 2026 a été organisée le mardi 21 juillet à la salle de l'Europe de Sévignacq-Meyracq. Quatre-vingt-quinze personnes se sont présentées malgré la chaleur ambiante, dont 7 nouveaux donneurs. Ces résultats de fréquentation sont, d'une part, très importants pour répondre aux besoins qui restent élevés en cette période estivale et, d'autre part, très encourageants pour l'équipe de collecte mobile de l'EFS et pour les bénévoles.

ACCOUS / BEDOUS

Face à la crise, ces communes qui créent du logement

Le nouveau président de l'Office 64 de l'Habitat, Olivier Alleman, a inauguré de nouveaux logements sociaux à Bedous et Accous. Ces opérations de réhabilitation en cœur de bourg visent à répondre à la crise du logement en vallée d'Aspe et à maintenir la vitalité des villages.



Avec la réhabilitation et l'arrivée des locataires, l'ancien presbytère d'Accous a repris des couleurs. Odile Isern

Nouvellement élu président de l'Office 64 de l'Habitat début juillet, Olivier Alleman, élu de la Côte basque, a pu prendre toute la mesure de la place tenue par l'établissement en tant que bailleur social aux côtés des communes. Devant une nombreuse assistance, il a procédé à l'inauguration de la résidence « Chagnaud » à Bedous, puis de la résidence « Ancien Presbytère » d'Accous, accueilli par les maires Henri Bellegarde et Dany Barraud.

Ces deux élus ont pris à bras-le-corps le problème du logement dans leur commune. « L'habitat permanent est indispensable pour la vitalité de la commune, avec l'école, ses commerces, ses services, le maintien de la vie », rappelait Henri Bellegarde. De son côté, Dany Barraud insistait sur le fait que « 50 % des maisons de la commune sont des résidences secondaires, qui se vendent à des prix inaccessibles pour les jeunes locaux qui veulent vivre dans la vallée : 450 à 500 000 € pour les dernières transactions. »

Mobilisés et dans l'action, les deux élus ont rappelé le combat pour mener à bien leurs projets et l'importance de l'accompagnement dont ils ont pu bénéficier avec l'Office 64 de l'Habitat, en saluant « son professionnalisme et savoir-faire pour la réhabilitation de ces bâtis en cœur de bourg ». Les travaux conduits par le cabinet d'architecture Jean-Luc Beard ont concilié préservation du caractère architectural et création de logements de qualité, énergétiquement sobres.

Pour Bedous, la commune a exercé son droit de préemption pour acquérir la bâtisse avec le

concours de l'Établissement public foncier local (EPFL) Béarn Pyrénées, autre partenaire indispensable pour l'action. La sénatrice Denise Saint-Pé félicitait les deux élus pour les synergies créées en regroupant jusqu'à neuf cofinanciers, tandis que le député Iñaki Echaniz rappelait la nécessité d'avoir des boîtes à outils pour les élus ruraux, soulignant que la

crise du logement n'était pas qu'un problème urbain ou de zones touristiques.

Ces deux opérations confortent la place tenue par l'Office 64 qui gère aujourd'hui 39 logements dans la vallée : 24 dans le vallon entre Accous (11) et Bedous (13), mais également à Osse-en-Aspe (4), Léas-Athas (6), Borce, Cette-Eygun et Sarrance.



À Bedous, l'ancien propriétaire et les locataires ont tenu le ruban tricolore. Odile Isern

Le soutien de plusieurs partenaires financiers

À Bedous, dans la maison « Chagnaud », après 18 mois de travaux, trois logements locatifs sociaux (un T2 et deux T3 duplex) ont pu accueillir les nouveaux locataires, dont un jeune couple avec deux enfants. Un T4 de 120 m² disposant d'une entrée indépendante, d'un garage et d'un jardin est un logement en accession sociale en cours de négociation. Cette réhabilitation d'un montant de 752 190 € TTC a été financée grâce à des subventions publiques importantes, représentant 46 % du coût total (l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département, la commune et Action Logement), un apport en fonds propre de l'Office 64 (27 %) et d'emprunts (27 %) auprès de la Banque des Territoires.

À Accous, dans l'ancien presbytère, propriété de la commune et dans le cadre d'un bail à réhabilitation de 55 ans, l'opération a été réalisée en étroite partenariat entre la commune et l'Office 64. Cinq logements locatifs sociaux (trois T1 bis et deux T2) ont été créés dans le bâtiment, ainsi qu'une salle communale en rez-de-chaussée. Le projet de cette résidence s'inscrit dans un projet plus large, incluant l'extension de la cantine et de la garderie de l'école. Le coût global de la partie locative est de 694 639 € TTC, financés par des subventions publiques (48 % du coût total) avec l'État, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département, la commune, Action Logement, un apport en fonds propre de l'Office 64 (20 %) ainsi que des emprunts (32 %) auprès de la Banque des Territoires.